

Programme de la formation « Economie circulaire des déchets du BTP »

FORMATION « VALORISER LES DECHETS DU BTP »

→ **Public et prérequis :**

Collectivités, maîtres d'ouvrage publics et privés, maîtres d'œuvre, sociétés d'aménagement, bailleurs sociaux, bureaux d'études, entreprises de travaux... Pas de prérequis nécessaire

→ **Objectifs :**

- Mesurer les enjeux de la réduction et du réemploi des déchets du BTP
- Approfondir sa connaissance sur les possibilités de valorisation des déchets du BTP
- Savoir comment atteindre les objectifs de la Loi relative à la transition énergétique/ Identifier les leviers et les outils à activer pour intégrer une logique d'économie circulaire dans les projets d'aménagement
- Bénéficier de retours d'expériences, supports et outils pratiques

→ **Durée et modalités**

- 7 heures 30 : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h30

→ **Organisation**

○ **ENCADREMENT**

Jean-Yves Burgy ou autre formateur

○ **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Témoins/intervenants éventuels sur différentes thématiques afin de partager des retours d'expérience

○ **DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION**

- Mises en situation, questions/Réponses
- Test d'évaluation des acquis en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la formation par les participants

→ **Contenu :**

- **9H00 –DEBUT DE LA JOURNEE - ACCUEIL DES PARTICIPANTS (TOUR DE TABLE, OBJECTIFS DE LA FORMATION, RECUEIL DES ATTENTES DES PARTICIPANTS) durée indicative ≈ 15 min**
- **PARTIE 1 : PRESERVATION DES RESSOURCES ET GESTION DES DECHETS ≈ 30 min**
 - Les ressources utilisées dans la construction
 - Les déchets du BTP et leurs exutoires actuels/Echelle nationale
 - Les changements en cours : vers l'économie circulaire dans le BTP

○ **PARTIE 2 : OBJECTIFS REGLEMENTAIRES SUR LA PREVENTION ET LA GESTION DES DECHETS ≈ 1h**

- Responsabilité du maitre d'ouvrage
- Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte et Loi AGEC
- Focus sur la hiérarchie des modes de traitement et sur le diagnostic PMD
- L'écofiscalité au service de la valorisation



Pause ≈ 15 min

○ **PARTIE 3 : LEVIERS DE COMPETITIVITE DU REEMPLOI ET DE LA VALORISATION / ≈ 1h30**

- Complexité des flux et composition des coûts des filières de traitement de déchets
- Levier économique du réemploi des matériaux et de la valorisation des déchets
- Les changements des pratiques en amont : démantèlement, déconstruction et tri des matériaux et des déchets sur les chantiers
- La modernisation des outils de collecte, de tri et de traitement
- Exemple de l'attractivité des matières recyclées : les granulats de béton de démolition



Pause déjeuner ≈ 1 heure (12h30 – 13h30)

○ **PARTIE 4 : LE DEVELOPPEMENT DU REEMPLOI ET DE LA VALORISATION/ ≈ 1h30**

- Vers des produits plus respectueux de l'environnement
- Développement du réemploi des matériaux
- Les principales filières de valorisation matière et énergétique des déchets

○ **PARTIE 5 : PRESCRIPTIONS ENVIRONNEMENTALES ET VALORISATION MATIERE –LEVIERS ET OUTILS / ≈ 1h00**

- Détermination des objectifs et des rôles des intervenants sur le chantier
- Définition du projet – Démarches et prérequis en amont
- Rédaction des prescriptions environnementales dans le cadre de dossiers de consultation
- Limites en termes de prescriptions et portée juridique des documents du dossier de consultation
- Suivi et contrôle tout au long du chantier



Pause ≈ 15 min

○ **PARTIE 6 : EXEMPLES DE TROIS CHANTIERS EXEMPLAIRES ≈ 30 min**

- Chantier de TP
- Chantiers de bâtiment (rénovation et déconstruction)

○ **CONCLUSIONS DE LA FORMATION, ECHANGES, EVALUATION / ≈ 30 min**

○ **FIN DE LA JOURNEE 17H30**